

---

**Bulletin n° 2019-01****Loi sur l'enregistrement des  
droits immobiliers  
Loi sur l'enregistrement des  
actes  
Loi portant réforme de  
l'enregistrement immobilier****Date : 30 janvier 2019****Transmission électronique des  
plans**

---

Des modifications au Règlement de l'Ontario 43/96 pris en application de la *Loi sur l'enregistrement des actes* et aux Règlements de l'Ontario 19/99 et 16/99 pris en application de la *Loi portant réforme de l'enregistrement immobilier* ont été déposées le 7 mars 2018. Ces modifications comportent le cadre pour la transmission électronique directe des plans, permettant à chaque division d'enregistrement immobilier en Ontario d'offrir ce service, de façon facultative. On s'attend à ce que les arpenteurs-géomètres soient d'avis qu'il est plus rapide et plus pratique d'opter pour la transmission électronique des plans plutôt que d'avoir à se présenter à un bureau d'enregistrement immobilier pour déposer une copie papier des plans.

Le mode de transmission électronique des plans sera mis en œuvre graduellement, en commençant par les plans devant être déposés à titre de plans de renvoi. Un nouveau document électronique comportant les énoncés pertinents a été élaboré dans Teraview pour le dépôt de ces plans. Pour pouvoir présenter des plans par transmission électronique directe, un arpenteur-géomètre doit obtenir une licence Teraview et recevoir l'autorisation du directeur de l'enregistrement des immeubles pour l'enregistrement électronique de documents. Des renseignements sur ces processus se trouvent sur les sites Web de Teranet et du ministère, respectivement.

Avant la transmission électronique d'un plan devant être déposé à titre de plan de renvoi, un fichier en format de document portable (PDF) de l'ébauche du plan doit être préapprouvé en suivant le processus établi dans le document intitulé Lignes directrices à

l'intention des clients – Approbation préalable des plans – Présentation sous forme numérique. Ce document est disponible sur demande à [PlanSubmissions@ontario.ca](mailto:PlanSubmissions@ontario.ca).

(original signé par)

K.D. Wilkinson  
Inspecteur des arpentages